

Pays de la Loire, Vendée
Maillé
Bourg (le)
3 rue de la Mairie

Presbytère puis mairie, 3 rue de la Mairie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002470

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2021

Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : presbytère, mairie

Parties constituantes non étudiées : cour, jardin, marché, communs, pigeonnier

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village

Références cadastrales : 1835, B, 1402, 1403, 1404, 1405, 1406 ; 2020, B, 1005, 1006, 1007

Historique

Le presbytère avant la Révolution : la "vieille cure" et un logis en mauvais état

La mairie actuelle de Maillé et ses annexes (bureau de poste, bibliothèque municipale) sont établies depuis 1907 dans l'ancien presbytère dont le bénéfice a été retiré à cette époque à la paroisse dans le cadre de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Le presbytère ou cure de Maillé se trouvait déjà ici à la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle. Cependant, il semble qu'auparavant, il prenait place de l'autre côté de la Grand rue, en face (parcelle B 1136 du plan cadastral de 1835, dans l'emprise des futurs **chais à vins** Gousseau-Babin) : une maison située à cet endroit est en effet qualifiée de "vieille cure" dans des actes de ferme de la métairie qui dépend par ailleurs de la cure, actes passés les 13 mai 1677 et 29 mai 1685 au profit de Vincent et René Frion, frères, laboureurs à charrue. Par ces actes, le curé se réserve "sa maison presbytérale, aussi sa maison dite la vieille cure consistant dans une chambre basse et un grenier, joignant la grand rue". La métairie de la cure, quant à elle, comprend une maison, une mesure et des terres, les bâtiments confrontant eux aussi à la grand rue qui conduit de l'église au grand port.

Une visite du presbytère est effectuée le 18 juin 1759 à la demande de François Mallécot qui vient d'être nommé curé de Maillé. Après la cour, qui donne sur la rue par un portail, vient le logis avec sa porte principale. Il comprend un salon, une chambre à gauche, une autre à sa suite, puis la cuisine avec un potager, et un fournil. Un escalier en pierre donne accès aux deux greniers. La charpente et la couverture du toit sont à refaire. La cure comprend aussi un cellier, deux écuries et une buanderie, ainsi qu'un jardin clos de murs. Une grange à foin (en fait, la "vieille cure") est séparée de l'ensemble.

Curé de Maillé à partir du 25 septembre 1768, l'abbé Joseph Herbert procède en 1776 non pas à une reconstruction du presbytère mais à des "réparations et embellissements considérables", comme il le rapporte à la fin du registre paroissial de cette année-là : hangar refait à neuf, écurie "toute réparée", une chambre refaite à neuf, puits du jardin nettoyé et réparé, etc (voir en annexe). C'est de ce bâtiment ainsi en partie restauré dont il est question dans la déclaration des biens de la cure de Maillé que l'abbé Herbert rend le 7 février 1790. Il parle d'un "vieux bâtiment encavé, écrasé, mal distribué, mal bâti, lézardé, menaçant ruine, et à rebâtir à neuf dans un meilleur goût". Le logis consiste en trois chambres basses dont une qui sert de cuisine, séparée en deux par une cloison, avec à l'étage, deux petits greniers et la chambre du maître. Une petite chambre basse de domestique prolonge la cuisine, avant un cellier contenant une dizaine de barriques, puis une petite décharge. Au bout du cellier, retournant vers l'ouest, une écurie est séparée en deux par un petit mur à hauteur d'appui. Après cette écurie, retournant vers le nord (sur le côté ouest de la petite cour ouest), se succèdent une buanderie

avec deux ponnes à lessive, puis le hangar ou serre-bois, dans lequel se trouve un puits. Le jardin, à l'est, "d'une médiocre grandeur", est planté d'arbres fruitiers et est clos de murs. La déclaration mentionne aussi la "vieille cure", désormais une petite grange contenant deux charretées de foin, située de l'autre côté de la Grand rue, au sud, confrontant à l'ouest à une ruelle qui aboutit dans le marais de Bournaud, avec droit d'usage au port qui se trouve au sud.

Un presbytère en grande partie reconstruit en 1842

A la Révolution, le presbytère est saisi comme bien national. Arrêté, déporté, le curé Herbert est guillotiné à La Rochelle le 5 septembre 1793. L'inventaire de ses biens encore présent dans son ancienne cure est dressé le 22 juin 1794, et leur vente organisée le 21 août suivant. La maison ci-devant curiale est elle-même estimée le 29 juin 1796. On retrouve dans le procès-verbal les bâtiments déjà décrits : le logis avec ses trois chambres basses, la chambre haute et les greniers, l'écurie, la buanderie, un toit, un cellier, un hangar, une cour et un jardin, le tout clos de murs, entre la Grand rue au sud et la Petite rue (rue de la Mairie) au nord. Le tout est vendu aux enchères le 5 juillet 1796 et alors acquis par Hyacinthe Danglefort, propriétaire à Xanton. En 1803, après le rétablissement du culte par le Concordat, les habitants de Maillé plaident contre l'union de leur paroisse à celle de Maillezais, indiquant qu'ils ont déjà engagé des travaux au presbytère pour accueillir un nouveau curé. Le 20 mars 1817, l'ancien presbytère est finalement racheté par la commune à Hyacinthe Danglefort.

Si l'essentiel des bâtiments appartient donc à la commune qui y loge le curé, une partie est toutefois détenue par les curés successifs, à titre personnel. C'est ainsi qu'en 1829, le curé Pierre Raison vend à la commune la cour sud ainsi qu'un bâtiment qui s'y trouve, le long de la Grand rue, de manière à ne plus former une enclave dans la propriété communale. Un plan des lieux établi à cette occasion précise la disposition des différents bâtiments, déjà esquissée dans la déclaration de 1790, l'estimation de 1796 et confirmée par le plan cadastral de 1835. Au sud, la Grand rue est alors longée, d'ouest en est, par le bâtiment vendu en 1829 (une chambre avec un four), puis un portail et deux petits toits. En arrière de la cour se trouve l'écurie (actuel passage couvert) qui sépare cette cour d'une autre, au nord. Celle-ci est bordée, à l'ouest, par d'autres dépendances : petit hangar (le serre-bois de 1776 et 1790), petite écurie, buanderie. Le logis s'élève (comme aujourd'hui) entre cette cour nord et le jardin, à l'est. Perpendiculaire à la Petite rue (rue de la Mairie), il comprend un corridor central et une grande pièce de chaque côté. Il est prolongé au sud par un cellier qui fait la jonction avec l'écurie. Vétuste, le presbytère fait l'objet de réparations en 1816 puis en 1833. A cette date, pour lutter contre l'humidité ambiante, on remplace le carrelage du salon par un plancher, et on refait le plancher de la chambre du curé. En 1833 également, sur décisions du conseil municipal des 20 septembre et 21 décembre, on procède à des réparations dans une ancienne grange dépendant du presbytère, probablement l'ancienne "vieille cure", de l'autre côté de la Grand rue, pour y établir la toute nouvelle école primaire, tenue par une institutrice ; cette école déménagera dans ses nouveaux locaux, rue de la Poste, en 1837. A noter enfin qu'une partie du presbytère est alors occupée par la gendarmerie, encore présente à cette époque à Maillé : c'est ce qu'indiquent des lettres adressées par le maire à l'évêque en 1832, tandis que le 21 décembre 1833, le conseil municipal précise percevoir de l'Etat un loyer pour l'occupation partielle du presbytère par la gendarmerie.

Dès 1829, il est question de reconstruire le presbytère, jugé trop vétuste : une imposition extraordinaire est votée par le conseil municipal. Le 29 septembre 1841, l'architecte Jean-Firmin Lévêque (qui interviendra quelques années plus tard à l'église) présente son projet de reconstruction, d'un montant de 4677 francs. Il explique que le logis, édifié sur un terrain humide, est enfoncé de 40 centimètres sous le niveau du sol, ce qui a entraîné de nombreuses dégradations aux murs, aux cheminées ou encore aux boiseries. Il préconise donc un renouvellement de la majeure partie des bâtiments. Les façades sud, est et ouest du logis seront démolies, la couverture et la charpente déposées, le rez-de-chaussée sera surélevé et un véritable étage sera créé. Les matériaux anciens, notamment la pierre de taille, seront réutilisés le plus possible. Par ailleurs, on détruira les dépendances qui encombrant le côté ouest de la cour ouest. Le projet est approuvé par le conseil municipal le 7 octobre 1841. Une partie du financement proviendra de la vente de quatre terrains faisant partie des marais communaux.

Le 14 juillet 1842, alors que la paroisse n'a plus de curé depuis un an et qu'elle est administrée par un vicaire, l'évêque de Luçon prévient le préfet que le presbytère, tombant en ruines et ne pouvant plus être habité, la nomination d'un nouveau curé ne pourra avoir lieu tant qu'on ne lui aura pas trouvé un logement décent. Le 30 mai, le conseil municipal a pourtant voté les fonds nécessaires à la reconstruction préconisée par l'architecte Lévêque. Les travaux sont finalement adjugés le 7 août à l'entrepreneur Grassin. Ils permettent l'arrivée, dès octobre 1842, d'un nouveau curé, l'abbé Dominique Gaudineau. Des travaux supplémentaires sont réalisés en 1844, pour un montant de 1358 francs, alors que les finances communales sont déjà entamées par les lourdes réparations de l'église.

De l'échange avorté (1849) à l'installation de la mairie (1907)

Pourtant, quelques années plus tard, le curé Gaudineau plaide pour un déménagement du presbytère, jugé trop éloigné de l'église et où il souhaiterait établir une école de filles. En 1848, il achète une ancienne bâtisse près de l'église (**3 rue des Loges**), la fait reconstruire et propose à la commune de l'échanger avec l'ancien presbytère pour y établir la cure. Le 8 février 1849, une expertise menée par l'architecte Auguste Garnereau (qui, le 10, dresse les plans des deux bâtiments) constate que le presbytère, une maison qui "date de quelques années", comprend au rez-de-chaussée une cuisine, un vestibule, des petites chambres, une salle à manger, un salon de compagnie et des servitudes ; et à l'étage, des chambres à coucher, sans grenier. L'échange entre le presbytère et la maison du curé Gaudineau est entériné par le conseil municipal le

5 février 1849, l'évêque de Luçon le 19 mai, puis par un décret présidentiel le 21 août, la maison du curé Gaudineau étant jugée plus grande, mieux distribuée, dotée de plus grandes dépendances, et plus proche de l'église. Toutes les conditions semblent donc réunies pour que cet échange ait lieu. Or, il n'en est rien et, dès 1850, le curé Gaudineau installe l'école des filles dans sa maison près de l'église (3 rue des Loges). Le presbytère reste donc à son emplacement, entre la Grand rue et la Petite rue.

Jusqu'alors établie au **3-5 rue de la Poste** avec l'école et le bureau de poste, la mairie est transférée en 1907 dans le presbytère lorsque celui-ci est retiré à la paroisse et que le curé le quitte. Le 14 mars 1907, le conseil municipal refuse en effet le louer le presbytère au curé, et décide de l'affecter à la mairie. Lors de sa séance du 11 août, il entérine les frais d'expulsion du curé par voie d'huissier. Au cours du XXe siècle, le bâtiment de communs au sud-ouest sert de marché couvert, avec accès par la porte sur le mur pignon sud. En 1999-2000, il est réaménagé pour accueillir le bureau de poste (qui quitte alors la rue de la Poste) mais aussi la bibliothèque municipale. Dans le parc à l'est de la mairie se trouve, au sud-ouest, un arbre de la Liberté planté le 14 juillet 1989 pour le bicentenaire de la Révolution.

Période(s) principale(s) : 2e quart 19e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Firmin Levêque (architecte, attribution par source)

Description

La mairie est établie dans l'ancien presbytère, demeure située au coeur du bourg, entre deux de ses rues principales. Au sud, l'ancienne cour, devenue parking, est bordée à l'ouest par l'ancien marché devenu bureau de poste. Ce corps de bâtiment, en simple rez-de-chaussée, est relié au corps principal par un troisième, percé d'un passage couvert qui permet de rallier une seconde cour, au nord-ouest. Des boullins à pigeons se trouvent au-dessus de ce passage.

Le corps principal de bâtiment, dans lequel est installée la mairie, comprend un étage carré, sous un toit à croupes. Sa façade présente trois travées d'ouvertures, réparties symétriquement autour de la porte centrale. Les appuis des baies sont saillants, les pleins de travées appareillés, et la façade couronnée par une corniche. A l'intérieur, la salle du conseil municipal, à droite, et le secrétariat, à gauche, sont disposés de part et d'autre d'une entrée à l'arrière de laquelle s'élève la cage d'escalier, en bois, qui conduit à l'étage, également divisé en deux pièces. Le corps principal se prolonge au sud par un autre en simple rez-de-chaussée et en appentis.

A l'est s'étend un parc arboré dans lequel se trouve un puits.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85 ; 99 G 3. 1772-1790 : déclarations rendues pour les biens de la cure de Maillé par l'abbé Joseph Herbert.**
Archives départementales de la Vendée ; 99 G 3. **1772-1790 : déclarations rendues pour les biens de la cure de Maillé par l'abbé Joseph Herbert.**
- **AD85 ; 99 G 7. 17e-18e siècles : baux à ferme des biens de la cure de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée. 99 G 7. **17e-18e siècles : baux à ferme des biens de la cure de Maillé.**
- **AD85 ; 99 G 8. 1759, 18 juin : procès-verbal de visite de la cure de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée. 99 G 8. **1759, 18 juin : procès-verbal de visite de la cure de Maillé.**
- **AD85 ; 2 Num 110/31-19. 1803 (floréal an XI) : pétition des habitants de Maillé contre le projet de réunion à la paroisse de Maillezais.**

Archives départementales de la Vendée. 2 Num 110/31-19. **1803 (floréal an XI) : pétition des habitants de Maillé contre le projet de réunion à la paroisse de Maillezais.**

- **AD85 ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 409. **1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 1460 à 1465, 3578, 3579 (complétés par les registres conservés en mairie). **1836-1914 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Maillé.**
- **AD85 ; 1 Q 201. 1796, 29 juin : procès-verbal d'estimation de la maison ci-devant curiale de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée. 1 Q 201. **1796, 29 juin : procès-verbal d'estimation de la maison ci-devant curiale de Maillé.**
- **AD85 ; 1 Q 688. 1794, 22 juin et 21 août : estimation et vente des meubles, effets, livres et papiers appartenant à Joseph Herbert, ex-curé de Maillé, dans la maison curiale.**
Archives départementales de la Vendée. 1 Q 688. **1794, 22 juin et 21 août : estimation et vente des meubles, effets, livres et papiers appartenant à Joseph Herbert, ex-curé de Maillé, dans la maison curiale.**
- **AD85 ; SM 132/1. 1832-1842 : Archives historiques du diocèse de Luçon, correspondance échangée entre l'évêché et la paroisse de Maillé.**
Archives départementales de la Vendée. SM 132/1. **1832-1842 : Archives historiques du diocèse de Luçon, correspondance échangée entre l'évêché et la paroisse de Maillé.**
- **AM Maillé ; 1 D 1 à 15. Registres des délibérations du conseil municipal depuis 1821.**
Archives municipales de Maillé ; 1 D 1 à 15. **Registres des délibérations du conseil municipal depuis 1821.**
- **AM Maillé. 3 M 2. 1999-2000 : aménagement de l'ancien marché en bureau de poste.**
Archives municipales de Maillé. 3 M 2. **1999-2000 : aménagement de l'ancien marché en bureau de poste.**
- **AM Maillé. 5 M 1. 1841-1842 : reconstruction du presbytère.**
Archives municipales de Maillé. 5 M 1. **1841-1842 : reconstruction du presbytère.**
- **A. paroissiales, Maillé. Paroisse de Maillé. Carton 16, dossier 3. 1800-1941 : presbytère de Maillé.**
Archives paroissiales, Maillé. Paroisse de Maillé. Carton 16, dossier 3. **1800-1941 : presbytère de Maillé.**

Documents figurés

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

Annexe 1

Notes du curé Joseph Herbert sur les travaux réalisés au presbytère de Maillé en 1776, extrait du registre paroissial de l'année 1776.

"C'est dans le cours de l'année qui vient de finir que j'ai fait à ma cure des réparations et embellissements considérables. 1° Le hangar où je mets mon bois de chauffage, dans la cour, tout à neuf, bois de chêne et tuiles de Bourdeaux. 2° L'évier le long de la rue, proche le puits qui est sous le hangar, tout à neuf. 3° L'écurie toute réparée, j'y ai fait mettre la filière qui joint d'un bout de l'écurie à l'autre. 4° La majeure partie du pavé de la cour et tout celui qui est sous l'égout des tuiles dans le jardin. 5° La chambre qui touche la rue, refaite presque tout à neuf, élargie de dix huit pouces à cause du pignon que j'ai défait et refait ; les carreaux tout à neuf ; la porte vitrée, pierres de taille, bois, ferrures et verre, tout à neuf ; le plancher de cette même chambre, tout à neuf ; la cheminée depuis le bas jusqu'en haut, tout à neuf, etc. 6°

Le puits du jardin nettoyé et réparé à chaux et ciment avec sa margelle et son timbre que j'ai tirés de Brelose, proche Fontenai, me coûtent près de vingt écus rendus ici. 7° Le potager de la cuisine fait tout à neuf, de mon invention, et fort commode. 8° Enfin les latrines nettoyées, réparées et couvertes de tuiles neuves de Bourdeaux, au lieu de mauvais pavé dont elles étaient couvertes auparavant, ainsi que le hangar. J'avais déjà réparé la grange, refait à neuf le mur mitoyen, ainsi que la longère où est située la porte. Toutes ces réparations et embellissements me coûtent près d'onze cents livres d'argent déboursé, sans y comprendre les faux frais. Mademoiselle Mallecot, soeur de M. mon prédécesseur, ne m'a donné que vingt pistoles pour mettre toute la cure en état. Plaise à Dieu que Monsieur mon successeur traite aussi favorablement mes héritiers après ma mort. Je l'en conjure au nom du Seigneur."

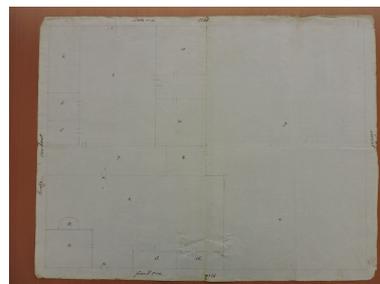
Illustrations



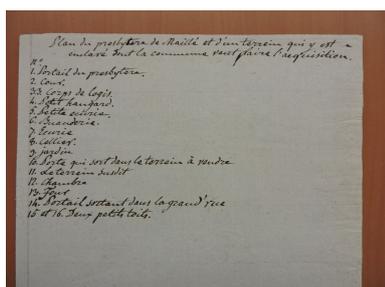
Le presbytère, à gauche, sur le plan cadastral de 1835.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20218500053NUCA



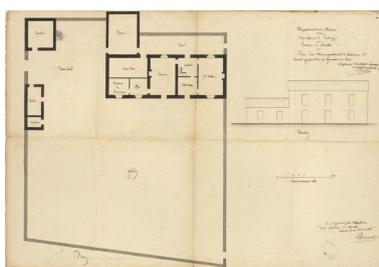
Le conseil municipal autour de Jean Laurent, maire de 1904 à 1919.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501397NUCA



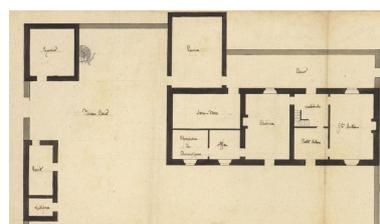
Plan du presbytère de Maillé et d'un terrain qui y est enclavé, dont la commune veut faire l'acquisition, 1829.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501504NUCA



Plan du presbytère de Maillé et d'un terrain qui y est enclavé, dont la commune veut faire l'acquisition, 1829 : légende.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501505NUCA



Plan du presbytère par Auguste Garnereau, 10 février 1849.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501506NUCA



Plan presbytère par Auguste Garnereau, 10 février 1848 : détail.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20218501507NUCA



La mairie et ses annexes vues depuis le sud.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500204NUCA



L'ancien marché vu depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500219NUCA



Boulins à pigeons sur l'aile de commons en retour d'équerre à l'arrière de la mairie, au-dessus du passage couvert, côté sud.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500214NUCA



L'aile de communs entre la mairie et ses annexes, avec passage couvert, vue depuis le nord.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500213NUCA



La mairie, ancien presbytère, vue depuis l'est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500205NUCA



La mairie vue depuis le nord-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500211NUCA



La mairie vue depuis le nord-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500212NUCA



Le parc vu depuis le nord-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500210NUCA



Le puits dans le parc.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500206NUCA



Arbre de la Liberté dans le parc de la mairie.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20218500215NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Maillé : présentation de la commune (IA85002444) Pays de la Loire, Vendée, Maillé

Oeuvre(s) contenue(s) :

Bannière de la société de secours mutuels de Maillé (IM85000787) Pays de la Loire, Vendée, Maillé, Bourg, 3 rue de la Mairie

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Le presbytère, à gauche, sur le plan cadastral de 1835.

Référence du document reproduit :

- **Plan cadastral de Maillé, 1835.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 132 ; complété par l'exemplaire conservé en mairie).

IVR52_20218500053NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le conseil municipal autour de Jean Laurent, maire de 1904 à 1919.

Référence du document reproduit :

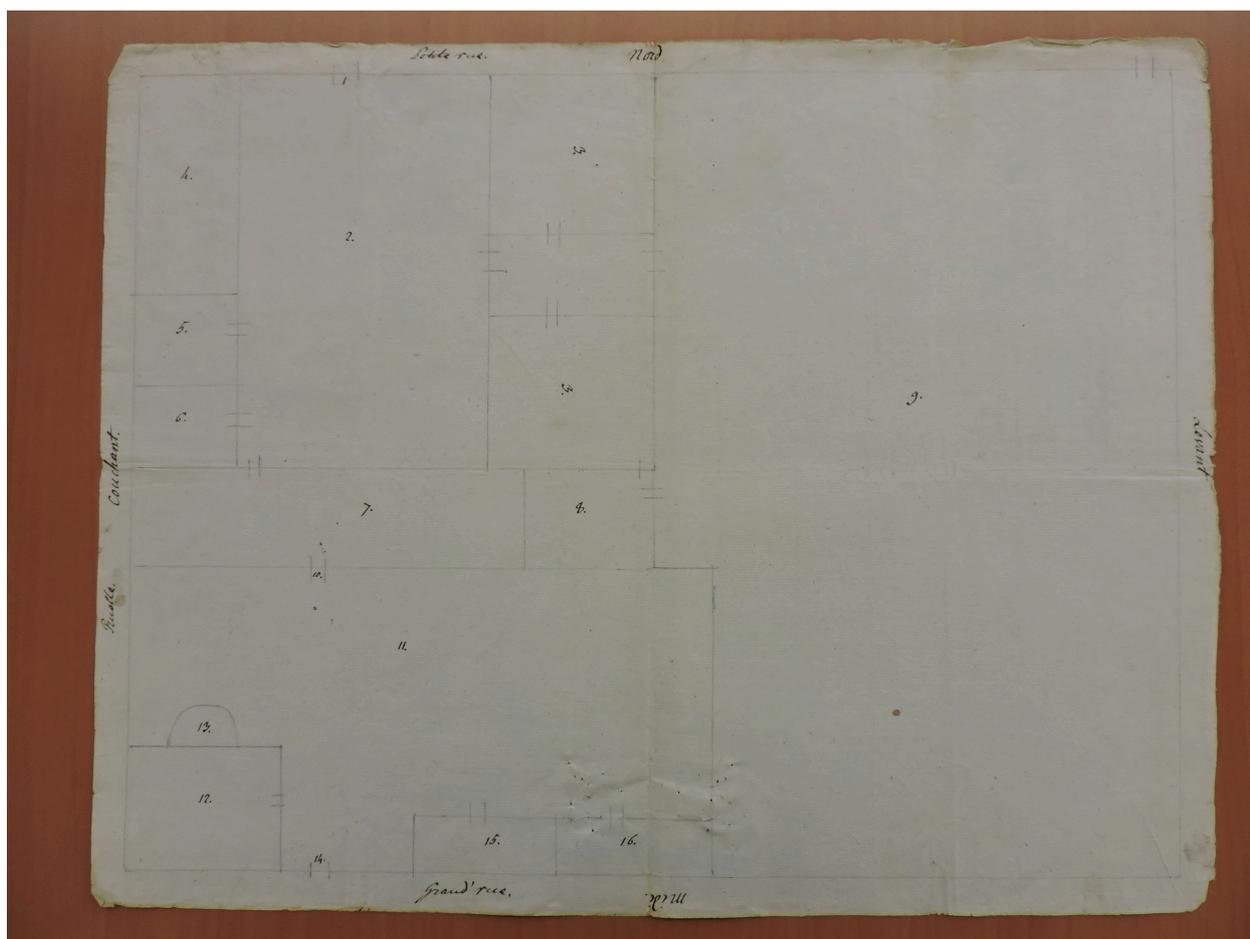
- **Informations et documentation fournies par M. Hubert Joyeux, Maillé.**
Informations et documentation fournies par M. Hubert Joyeux, Maillé.

IVR52_20218501397NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée ; (c) Collection particulière communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du presbytère de Maillé et d'un terrain qui y est enclavé, dont la commune veut faire l'acquisition, 1829.

Référence du document reproduit :

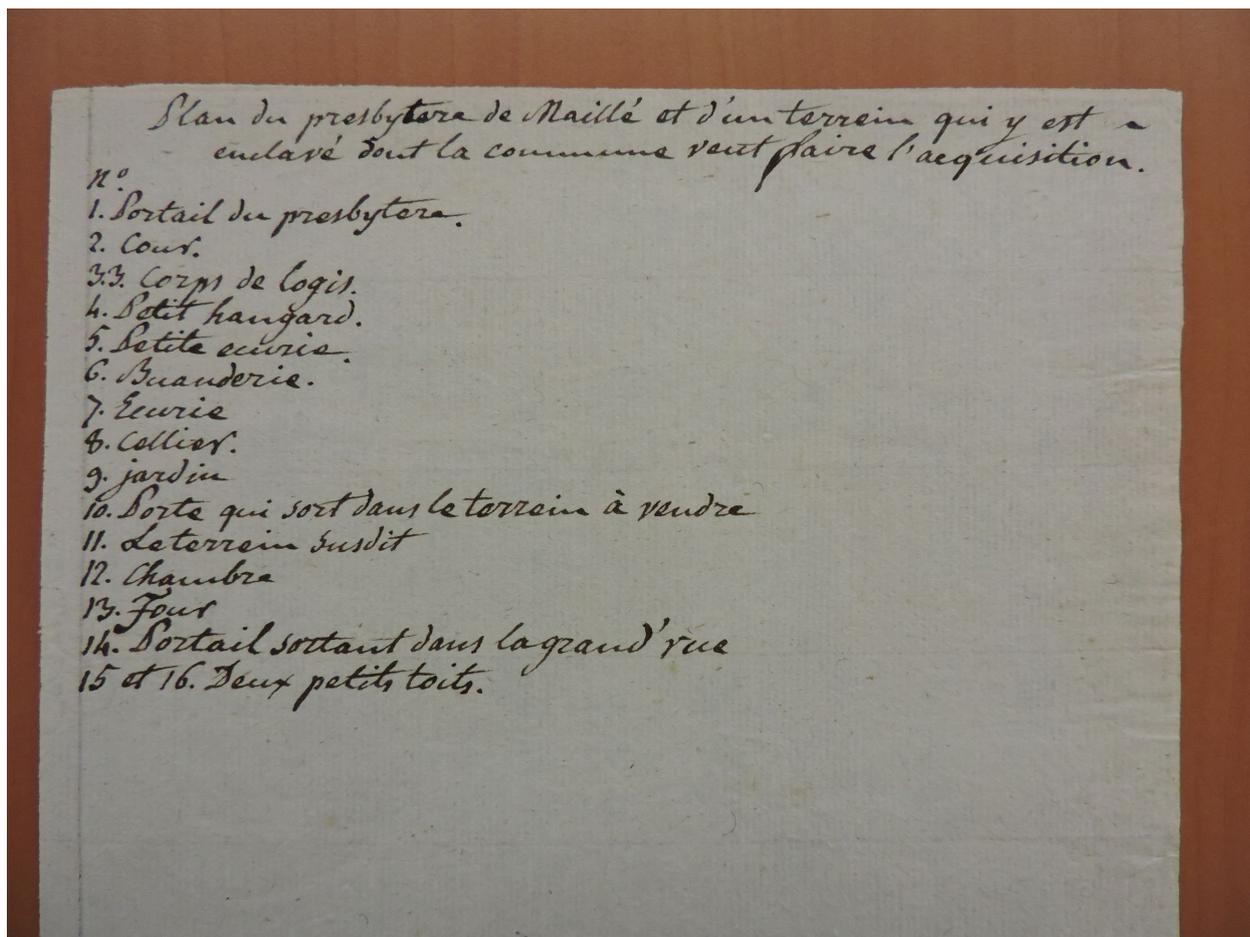
- **AD85 ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.

IVR52_20218501504NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du presbytère de Maillé et d'un terrain qui y est enclavé, dont la commune veut faire l'acquisition, 1829 : légende.

Référence du document reproduit :

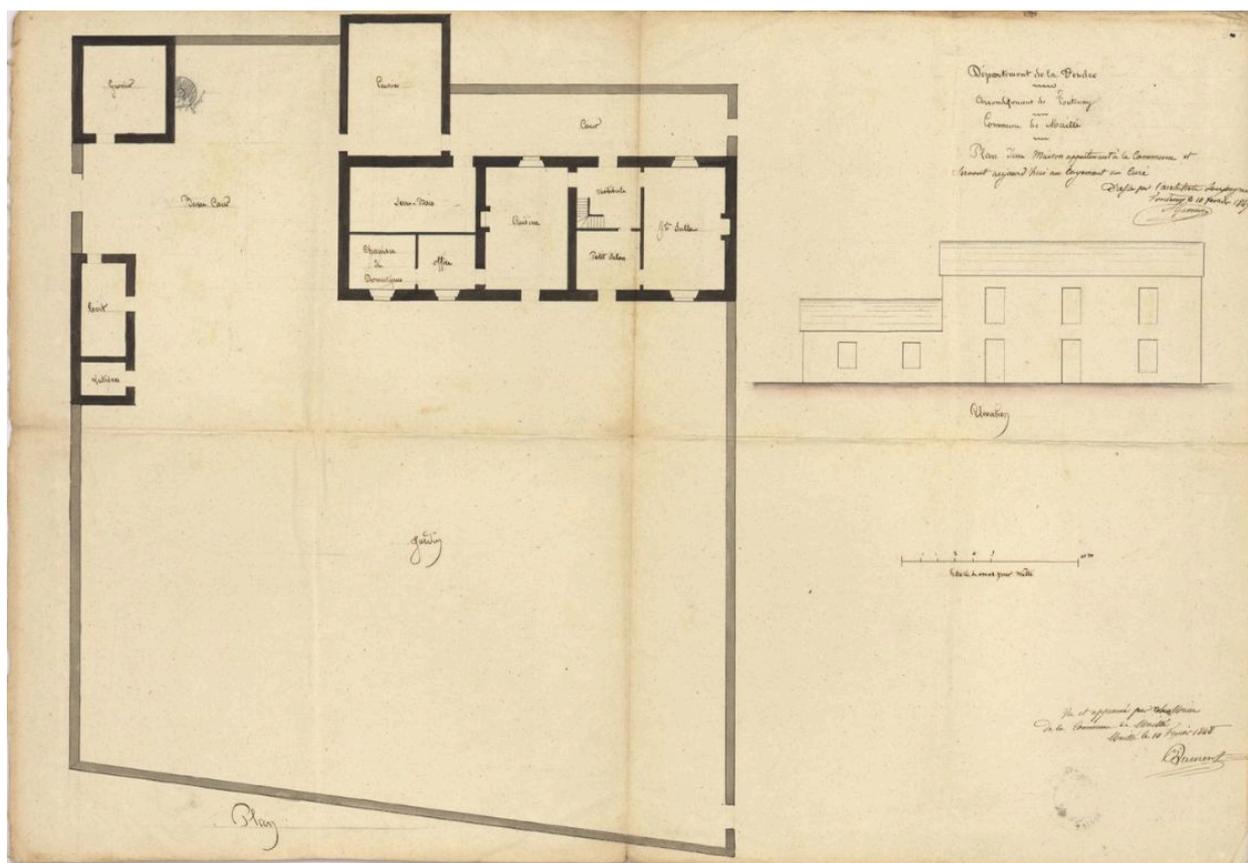
- **AD85 ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.

IVR52_20218501505NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan du presbytère par Auguste Garnereau, 10 février 1849.

Référence du document reproduit :

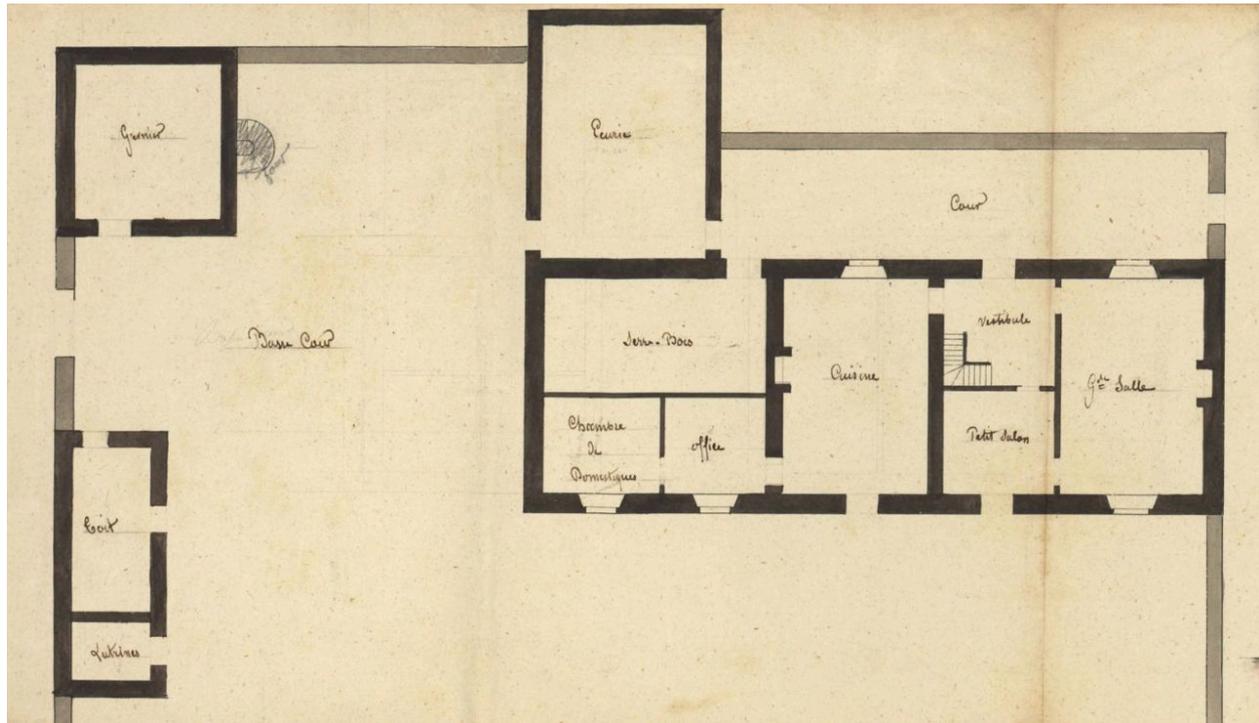
- **AD85 ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.

IVR52_20218501506NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plan presbytère par Auguste Garnereau, 10 février 1848 : détail.

Référence du document reproduit :

- **AD85 ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.**
Archives départementales de la Vendée ; 1 O 409. 1816-1889 : travaux à l'église et au presbytère de Maillé, transfert du cimetière.

IVR52_20218501507NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La mairie et ses annexes vues depuis le sud.

IVR52_20218500204NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'ancien marché vu depuis le sud-ouest.

IVR52_20218500219NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Boulines à pigeons sur l'aile de communs en retour d'équerre à l'arrière de la mairie, au-dessus du passage couvert, côté sud.

IVR52_20218500214NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



L'aile de communs entre la mairie et ses annexes, avec passage couvert, vue depuis le nord.

IVR52_20218500213NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La mairie, ancien presbytère, vue depuis l'est.

IVR52_20218500205NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La mairie vue depuis le nord-est.

IVR52_20218500211NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



La mairie vue depuis le nord-ouest.

IVR52_20218500212NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le parc vu depuis le nord-est.

IVR52_20218500210NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le puits dans le parc.

IVR52_20218500206NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Arbre de la Liberté dans le parc de la mairie.

IVR52_20218500215NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation